

Conditions Générales de Vente (CGV)

LC Coach - SARL au capital de 3.000€ - 24 rue de l'Yser – 22200 GUINGAMP (France)
SIRET 480 850 536 00032 RCS SAINT-BRIEUC - Code NAF-APE 7022 Z

Article 1 : Introduction

LC Coach SARL est un organisme de formation professionnelle, de conseil et de coaching dont le siège est domicilié à : 24 rue de l'Yser – 22 200 GUINGAMP – France. Carole LOGIEZ - LC Coach développe, propose et dispense des formations Intra et Inter-Entreprises. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par Carole LOGIEZ - LC Coach et sont systématiquement remises au client. Ainsi, chaque passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Carole LOGIEZ - LC Coach, prévaloir sur les présentes CGV. Le client s'engage à faire respecter les présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

Article 2 : Documents contractuels

Toute demande de formation fera l'objet d'un devis envoyé par Carole LOGIEZ - LC Coach. Les prix indiqués sont valables un mois à compter de l'envoi du devis. L'offre est réputée acceptée dès la réception du devis signé et tamponné par tout représentant habilité du client. La signature du devis implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes CGV. Le devis signé est à faire parvenir à Carole LOGIEZ - LC Coach un mois avant le début de la formation par mail à carole@carolelogiez.org ou au contact en charge de la demande. Une fois la commande validée, et sur demande du client, nous envoyons une convention de formation rédigée selon les textes en vigueur. La convention, signée et tamponnée, est à faire parvenir à Carole LOGIEZ - LC Coach au moins trois semaines avant le début de la formation par mail à carole@carolelogiez.org Toute participation à une formation vaut acceptation de ces CGV. A l'issue de la formation, je m'engage à faire parvenir au client une attestation de présence.

Article 3 : Conditions d'annulation

Formation SANS e-learning en amont

Les dates de formation sont fixées, au moins un mois à l'avance, d'un commun accord entre le Client et Carole LOGIEZ – LC Coach. Toute annulation de session doit parvenir par écrit à Carole LOGIEZ – LC Coach. Dans ce cas, des indemnités compensatrices seront facturées selon les conditions suivantes :

- 100% si annulé ou reporté entre 1 et 5 jours ouvrés avant la date prévue de formation (partie en présentiel)
- 50% si annulé ou reporté entre 6 et 10 jours ouvrés avant la date prévue de formation (partie en présentiel)
- 0% si annulé ou reporté 11 jours ouvrés ou plus avant la date prévue de formation (partie en présentiel)

Si un stagiaire ne se présente pas, sa participation sera facturée comme s'il avait assisté à la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Article 4 : Conditions d'annulation à l'initiative de Carole LOGIEZ – LC Coach

En cas d'annulation d'une formation par Carole LOGIEZ – LC Coach, pour quelques motifs que ce soit, je fais en sorte que les participants préalablement inscrits soient prévenus au plus tôt et propose systématiquement un report dans les meilleurs délais.

Carole LOGIEZ – LC Coach ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à LC Coach, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Carole LOGIEZ – LC Coach.

Pour les sessions Inter-Entreprises, Carole LOGIEZ – LC Coach se réserve la possibilité de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant pour en assurer son bon déroulement. Dans ce cas, Carole LOGIEZ – LC Coach en informe le client, au plus tard trois semaines avant la date initialement prévue. Le report est effectué sans indemnité.

Article 5 : Tarifs

Le prix de la prestation est conforme au tarif en vigueur au moment de la passation de commande. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

En Intra : Le tarif comprend les frais de stage à proprement parler et les documents pédagogiques distribués aux stagiaires. En revanche, il ne comprend pas les frais de repas, les frais d'hébergement et les frais de déplacement de la formatrice qui sont facturés en sus au réel à l'entreprise.

En Inter : Le tarif comprend les frais de stage à proprement parler, les documents pédagogiques distribués aux stagiaires, les frais de déjeuner, le café d'accueil et les pauses. En revanche, il ne comprend pas les frais des autres repas, d'hébergement et de transport des participants qui restent à la charge de l'entreprise.

Article 6 : Règlement

Le règlement est à effectuer à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de LC Coach au plus tard dans un délai de trente jours à compter de la date indiquée sur la facture. Aucun délai de paiement n'est accordé, et, en cas de retard, Carole LOGIEZ – LC Coach pourra suspendre toutes les commandes en cours ainsi que les interventions futures.

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités calculées au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.

Conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera due de plein droit en cas de retard de paiement.

Article 7 : Règlement par un OPCO

En cas de règlement par un OPCO, il appartient au client :

- D'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO concerné
- De le préciser explicitement lors de la passation de commande

- De s'assurer de la réception par Carole LOGIEZ – LC Coach de l'accord de prise en charge
- Dans le cadre d'une prise en charge partielle par l'OPCO, Carole LOGIEZ – LC Coach facturera le reliquat au client.
- Dans le cas où Carole LOGIEZ – LC Coach n'aurait pas reçu l'accord de prise en charge le 1er jour de la formation, nous nous réservons le droit de facturer directement le client.

Article 8 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de la formation constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, le stagiaire et le client s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de Carole LOGIEZ – LC Coach. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

Article 9 : Confidentialité

Les parties s'engagent à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés concernant l'autre partie durant la formation, de quelle que nature qu'ils soient (économiques, commerciaux, techniques, matériel pédagogique...).

Article 10 : Informatique et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Ce droit peut s'exercer en faisant une demande écrite, par mail ou par courrier.

Article 11 : Droit à l'image

Carole LOGIEZ – LC Coach pourra être amenée à procéder durant la session de formation à l'enregistrement de photos et vidéos dans le but de faire découvrir et promouvoir son offre de formations.

Article 12 : Référencement

Le client autorise Carole LOGIEZ – LC Coach à mettre son nom et son logo dans la liste de référencement. Si le client ne souhaite pas paraître dans la liste de référencement, il devra nous en avvertir par courrier.

Article 13 : Différends éventuels

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de SAINT BRIEUC sera saisi du litige.

Carole LOGIEZ – LC Coach

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 22 09618 22 auprès de la DREETS de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.